



Communiqué,  
le 3 décembre 2009  
Sujet : formation, économie et social



## **Quand les TPE des Côtes d'Armor n'hésitent plus à former leurs salariés aux 1ers Certificats de Qualification Professionnelle de la Propreté...**

***14 704 salariés travaillent dans le secteur de la Propreté en Bretagne soit plus de 13%\* de l'effectif salarié total du secteur des services aux entreprises de la Région Bretagne. Ils se répartissent dans 367 entreprises de Propreté, entre les départements d'Ille-et-Vilaine (135), du Morbihan (92), du Finistère (74), et des Côtes d'Armor (66). Parmi eux, beaucoup ont appris leur métier sur « le tas », sans qualification initiale. Pour faciliter l'identification et la reconnaissance de leurs compétences, valider et promouvoir le savoir-faire des métiers de la Propreté, le FAF Propreté, organisme paritaire de la profession, a créé des diplômes professionnels.***

***102 bretons ont ainsi obtenu leurs premiers CQP de la propreté, dont 5 issus des TPE des Côtes d'Armor...Qui a dit que les petites entreprises ne formaient pas leurs salariés ?***

### ***Faire de la diversité une force ...***

Ils n'ont pas tous eu la chance de passer par la case « Formation Initiale ». Les salariés de la Propreté en poste, ont des parcours personnels très différents les uns des autres : un job d'été devenu travail, une mère au foyer qui revient à l'emploi après avoir élevé ses enfants, un émigré compétent dont on ne reconnaît pas les diplômes en France, un jeune pressé de découvrir le monde du travail et qui a quitté l'école trop tôt, une personne autonome qui aime travailler seule, un handicapé etc. Le secteur de la Propreté est riche de diversité humaine et n'exclut aucun public disparate de l'emploi. Au contraire, il l'insère et, plus que des emplois, ce sont à présent de véritables métiers qui leurs sont proposés. Les savoir-faire des agents sont de plus en plus techniques et nécessitent des compétences spécifiques pour nettoyer les hôpitaux, maternités, écoles, usines sensibles et entreprises. Car la Propreté est présente sur tous les lieux de vie, elle est une exigence pour tous et participe au bien-être et à la santé de chacun.

### ***Développer la qualification et l'emploi***

Pour faciliter la reconnaissance de l'expérience et du savoir-faire des salariés, développer l'employabilité des publics peu qualifiés, reconnaître officiellement des compétences, insérer les jeunes et professionnaliser les nouveaux entrants, le FAF Propreté, Organisme paritaire, collecteur des fonds de la formation de la Propreté, a créé fin 2007, les Certificats de Qualification Professionnelle de la Propreté. Les CQP Propreté, diplômes reconnus sur le plan national, sont aujourd'hui accessibles à six métiers de la branche. Et demain à d'autres encore... Ils sont accessibles via la formation, la VAE ou en accès direct. Selon le métier visé et le parcours professionnel, les formations proposées durent entre 8 et 17 jours.

A ce titre, la création du CQP Propreté est un pas essentiel dans le domaine de la formation professionnelle. Elle valorise de plus un secteur dynamique économiquement : l'un des rares secteurs qui a continué à créer des emplois de proximité et non dé-localisables en 2009 !

**Contact Presse : M2RP, Muriel Roudaut**

**T : 09 75 63 78 16 ou 02 47 93 44 53 / F : 02 47 93 27 59 / Mèl : [muriel@m2rp.com](mailto:muriel@m2rp.com) / Web : [www.m2rp.com](http://www.m2rp.com)**

### **Quatre TPE et PME des Côtes d'Armor forment leurs salariés aux CQP**

Elles n'ont pas hésité à entrer dans la démarche qualifiante proposée par le FAF Propreté et le résultat est là : **102 salariés** ont obtenu leur CQP Propreté; pour eux, parfois, leur premier diplôme ! Parmi ces professionnels, – aventure professionnelle exceptionnelle – **5** d'entre eux sont des salariés issus de TPE des Côtes d'Armor ! Les TPE ont, malgré elles, souvent mauvaise réputation en matière de formation : en effet, pas facile de permettre à un salarié de s'absenter longuement pour se former quand on a moins de 10 salariés dans une entreprise ! Une véritable injustice par rapport aux grandes entreprises.

Pourtant **Briconett** et **Bassan Nettoyage**, toutes deux situées à Plérin, la **SARL Locoprop** à Trémuson et la **PME SBN** à Ploufragan ont respectivement formé leurs salariés aux métiers de Chef d'équipe, d'Agent d'Entretien et de Rénovation des Sols. Deux diplômes de la Propreté difficiles et exigeants qui mettent en exergue un véritable savoir-faire de spécialistes ! Ces entreprises sont entrées dans une démarche exemplaire qu'elles vont pouvoir faire valoir auprès de leurs clients : une garantie professionnelle qui les mettent sur le même pied d'égalité que les grandes entreprises de la Propreté.

### **Quelques chiffres\* significatifs**

Parmi les 6 CQP qui ont été définis par la profession pour valider la maîtrise des métiers suivants, les 4 premiers ont été obtenus en Bretagne :

L'Agent machiniste classique affecté à un site d'entretien des bureaux utilise des techniques d'entretien courant manuel et mécanisé type mono-brosse / L'Agent d'entretien et de rénovation réalise la remise en état des sols et le travail en équipe volante sur différents sites / Le Laveur de Vitres avec moyens spécifiques utilise les nacelles élévatrices, les échelles ou les échafaudages pour l'entretien des surfaces vitrées en hauteur / Le chef d'équipe : coordonne une équipe d'agents de service et remplace si nécessaire un membre de l'équipe en utilisant les mêmes techniques professionnelles que l'agent machiniste classique / L'agent de maintenance multi techniques immobilière réalise des activités de petite maintenance (plomberie, électricité, serrurerie, pose de sols ou la peinture/tapisserie). / Le chef d'équipe de Maintenance Multi-technique Immobilière participe éventuellement aux travaux et anime une équipe polyvalente d'agents en maintenance multi technique immobilière ainsi que d'agents machinistes et/ou d'agents d'entretien et de rénovation en Propreté.

### **Sur le plan européen et national**

17 000 entreprises de propreté en France / 129 436 entreprises en Europe  
417 000 salariés de la propreté en France / 3 571 296 salariés en Europe  
La France représente 12% des entreprises européennes de propreté

### **Sur le plan régional, en Bretagne**

367 entreprises de propreté en Bretagne en 2007 soit 10,21% de plus qu'en 2006  
14 704 salariés de la propreté en Bretagne  
57% des entreprises de propreté bretonnes ont moins de 10 salariés  
9% des entreprises de propreté bretonnes ont plus de 500 salariés

\*chiffres-clé Fédération des Entreprises de Propreté 2007

**Contact Presse : M2RP, Muriel Roudaut**

**T : 09 75 63 78 16 ou 02 47 93 44 53 / F : 02 47 93 27 59 / Mèl : [muriel@m2rp.com](mailto:muriel@m2rp.com) / Web : [www.m2rp.com](http://www.m2rp.com)**